TISSOT

SWISS WATCHES SINCE 1853*

Garantie

Garantie

TISSOT S.A. vous accorde, à partir de la date d'achat, une garantie de vingt-quatre (24) mois sur votre montre TISSOT® aux conditions définies dans la présente garantie. La garantie internationale TISSOT® couvre les défauts de matériaux et de fabrication existant au moment de la livraison de la montre TISSOT® achetée («les défauts»). La garantie n'entre en vigueur que si le certificat de garantie est daté, rempli complètement et correctement et timbré par un concessionnaire officiel TISSOT® («certificat de garantie valide»).

Pendant la durée de la garantie et sur présentation du certificat de garantie valide, vous avez droit à ce que tout défaut soit réparé gratuitement. Au cas où les conditions d'utilisation normales de votre montre TISSOT® ne pouvaient être rétablies par des réparations, TISSOT S.A. s'engage à la remplacer par une montre TISSOT® identique ou aux caractéristiques similaires. La garantie de la montre de remplacement échoit vingt-quatre (24) mois après la date d'achat de la montre remplacée.

Cette garantie ne couvre pas :

– la durée de la pile;

– l'usure normale et le vieillissement (par ex. les rayures à la glace; l'altération de la couleur et/ou du matériau des bracelets et des chaînes non métalliques, tel que cuir, textile, caoutchouc ; la desquamation du placage);

– les dégâts à quelque partie de la montre découlant d'une utilisation inappropriée/abusive, le manque de soin, la négligence, les accidents (coups, bosselures, écrasements, bris de la glace, etc.), l'utilisation incorrecte de la montre ainsi que l'inobservation du mode d'emploi fourni par TISSOT S.A.;

– les dommages indirects ou consécutifs, quels qu'ils soient, résultant de l'utilisation, du non-fonctionnement, des défauts ou du manque de précision de la montre TISSOT® ;

– la montre TISSOT® manipulée par une personne non agréée (par ex. pour le remplacement de la pile, les services ou réparations) ou dont l'état d'origine a été altéré hors du contrôle de TISSOT S.A.

Toutes autres prétentions à l'égard de TISSOT S.A., par ex. pour des dommages additionnels à ceux définis dans la présente garantie, sont expressément exclues, à l'exception des droits impératifs que l'acheteur peut faire valoir à l'encontre du fabricant.

Cette garantie du fabricant :

– est indépendante de toute garantie pouvant être fournie par le vendeur et pour laquelle il engage sa seule responsabilité;

– n'affecte en rien les droits de l'acheteur envers le vendeur ni tout autre droit impératif dont il pourrait disposer à l'encontre de ce dernier.

Le service à la clientèle de TISSOT S.A. assure la parfaite maintenance de votre montre TISSOT®. Si votre montre nécessite des soins, confiez-la à un concessionnaire officiel TISSOT® ou à un Centre de service TISSOT® autorisé figurant sur la liste jointe: ils peuvent garantir un service correspondant aux standards de TISSOT S.A.

Collecte et traitement des montres Quartz en fin de vie*

Ce symbole indique que ce produit ne doit pas être jeté dans les ordures ménagères. Il doit être remis à un point de collecte agréé. En effectuant cette démarche, vous contribuerez à la protection de l'environnement et de la santé humaine. Le recyclage des matériaux permettra de conserver des ressources naturelles.

* applicable dans les pays membres de la Communauté Européenne et dans les pays disposant d'une législation comparable.

Echange de la pile

Nous vous recommandons de contacter un Centre de service TISSOT® agréé ou un vendeur TISSOT® autorisé. Ils disposent de l'outillage et des appareils requis pour entreprendre ce travail de manière professionnelle. Une pile épuisée doit être changée aussi vite que possible pour éviter le risque de fuite qui peut endommager le mouvement.

TISSOT S.A., CH-2400 Le Locle, Suisse

TISSOT® est une marque enregistrée

Mesures de précaution et de prévention

Température

N'exposez pas votre montre à des changements de température soudains (exposition au soleil suivie d'une immersion dans l'eau froide) ou à des températures extrêmes (supérieures à 60° C ou inférieures à 0° C).

Champs magnétiques

N'exposez pas votre montre à des champs magnétiques intenses tels que ceux émis par des haut-parleurs, téléphones portables, ordinateurs, réfrigérateurs ou autres appareils électromagnétiques.

TISSOT
SWISS WATCHES SINCE 1853*

Chocs

Evitez les chocs thermiques ou autres : ils pourraient endommager votre montre. En cas de choc violent, veuillez faire contrôler votre montre par un Centre de service TISSOT® agréé.

Produits nocifs

Evitez le contact direct avec les solvants, les détergents, les parfums, les produits cosmétiques, etc. : ils peuvent endommager le bracelet, le boîtier ou les joints.

Soins et contrôles

Nettoyez régulièrement le boîtier et le bracelet avec un chiffon doux pour prévenir toute corrosion due à la transpiration. Toutes les montres étanches peuvent être nettoyées avec une brosse à dents et de l'eau savonneuse, puis séchées avec un chiffon doux. En cas d'immersion dans de l'eau de mer, la montre doit être rincée à l'eau douce, puis séchée complètement.

Etanchéité

L'étanchéité des montres est évaluée sur la base de tests de pression en laboratoire comparable à celle subie par un nageur ou un plongeur en position immobile à la profondeur correspondant au niveau de pression en question. Néanmoins, de nombreuses activités aquatiques impliquent un grand nombre de mouvements et d'autres changements environnementaux. Ces exceptions par rapport à la méthode d'évaluation d'une montre peuvent remettre en question ou annuler ses caractéristiques d'étanchéité.

L'étanchéité d'une montre ne peut être garantie indéfiniment. Elle peut être affectée par le vieillissement des joints ou par un choc accidentel sur la couronne. Nous vous recommandons de faire contrôler l'étanchéité de votre montre une fois par an par un Centre de service TISSOT® agréé.

N'activez jamais la couronne de mise à l'heure et/ou les poussoirs lorsque la montre est sous l'eau et assurez-vous que la couronne est poussée / vissée à fond après chaque manipulation.

N'ouvrez en aucun cas votre montre vous-même ; faites-la examiner uniquement par un Centre de service TISSOT® agréé.

Toutes les montres TISSOT® sont étanches jusqu'à 3 bar (30 m / 100 ft). Une couronne vissée améliore l'étanchéité.

C'est le cas en particulier pour les montres qui sont étanches à des profondeurs supérieures à 10 bar (100 m / 330 ft).

Étanchéité jusqu'à 3 bar (30 m / 100 ft)

Étanchéité jusqu'à 5 bar (50 m / 165 ft)

Étanchéité jusqu'à 10 bar (100 m / 330 ft)

Étanchéité jusqu'à 10 bar (100 m / 330 ft) avec couronne vissée

Étanchéité jusqu'à 20 bar (200 m / 660 ft) avec couronne vissée

Étanchéité jusqu'à 20 bar (200 m / 660 ft) avec couronne vissée et poussoirs

Étanchéité jusqu'à 30 bar (300 m / 1000 ft) avec couronne vissée

Finitions TISSOT ®

Revêtements galvaniques

Ces revêtements sont appliqués par électrolyse. En fonction de la durée et l'intensité du courant, il est possible de faire varier l'épaisseur et la nature des différentes couches (par ex. or, argent, cuivre etc.).

Revêtement PVD (Physical Vapour Deposition / dépôt physique en phase gazeuse)

Ce processus est réalisé sous vide. Des particules microscopiques sont déposées sur les produits par bombardement ionique. Des couches très fines (1 à 3 µm) de composants exempts d'impuretés peuvent être réalisées. Celles-ci possèdent un haut niveau de dureté (nitrure, carbure, etc.). Le PVD a l'avantage d'être une couche fine mais dure, de résister à la corrosion, de présenter une forte adhérence et d'offrir de nombreux choix de couleurs. Grâce au caractère inerte du PVD, les risques d'intolérance qu'entraîne son utilisation sont minimisés.

Titane

Le titane est un élément métallique que l'on trouve dans l'écorce terrestre. Le titane durci est 30 % plus robuste mais environ 40 % plus léger que l'acier et il est 100 % recyclable. Grâce au caractère biocompatible du titane, les risques d'intolérance qu'entraîne son utilisation sont minimisés. Exposé à l'atmosphère, le titane forme une pellicule d'oxyde qui rend le titane résistant à la corrosion due à l'eau salée et à la sueur humaine.

Titane poli

Les modèles avec boîtier et bracelet en titane poli sont réalisés à partir d'un titane poli et protégé par un traitement de surface PVD gris qui améliore la résistance de la surface.

Glace saphir

Le saphir est fabriqué à partir d'oxyde d'aluminium (Al_2O_3). Transparent et incolore, il ne peut être rayé ou coupé qu'avec un diamant. En raison de sa dureté extrême, le saphir est pratiquement à l'abri de toute détérioration ou altération, est inrayable et résiste à l'usure et aux attaques chimiques. Parfaitement poli, le saphir est quasi transparent.

Acier inoxydable 316L

Pour la fabrication de tous les composants extérieurs de ses montres acier, TISSOT® a sélectionné un acier inoxydable de très haute qualité appartenant à la famille 316L. Ses avantages résident dans sa haute résistance à la corrosion et à son excellente solidité. Pour exemple, certains aciers utilisés dans le domaine médical pour la fabrication d'implants appartiennent également à la famille 316L.